Objectifs généraux :

- Préparer au métier d'Animateur de Loisirs Sportifs
- Rome G1204 - Éducation en activités sportives
- Acquérir une qualification en lien avec le projet professionnel
- Préparer les épreuves du CQP Animateur de loisirs sportifs

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera en capacité de mobiliser les connaissances techniques et pédagogiques propres à l'activité d'animation de loisir sportif et de maîtriser les techniques de sa pratique dans des conditions assurant la sécurité des pratiquants et des tiers Il maîtrise les comportements à observer et les gestes à exécuter en cas d'incident ou d'accident.

Certification visée :

CQP d'Animateur de Loisirs Sportifs (options : activités gymniques d'entretien et d'expression AGEE et Jeux sportifs, jeux d'opposition JSJO) de Niv 4 Code RNCP 38820
Possibilité de valider tout ou partie du brevet professionnel par Unités capitalisables UC1, UC2, UC3 et UC4
Débouchés, métiers visés par cette certification : Le titulaire du CQP Animateur de Loisir Sportif est susceptible d'encadrer tout public suivant les limites et prérogatives définies dans le Code du Sport concernant cette certification.
Certificateur : Organisme Certificateur de la Branche du Sport Oc Sport
Date d'échéance de l'enregistrement : 27-03-2028

Contenu du parcours type :

· Bloc de compétences 1 (BC1) : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif dans le domaine « des jeux sportifs et jeux d'opposition »
· Bloc de compétences 2 (BC2) : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif dans le domaine « des activités gymniques d'entretien et d'expression »
· Bloc de compétences 4 (BC4) : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
· Bloc de compétences 5 (BC5) : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives.
Les blocs 4 et 5 sont transversaux aux 3 options du CQP ALS : AGEE, JSJO et ARPO.

Dates de la formation

Dates nous consulter
(Sous réserve d'une constitution d'un groupe de 8 personnes minimum)

Durée du parcours

Parcours type : 420 heures
Formation en centre de formation : 275 heures
Stage en entreprise : 80 heures de stage option1 et 65 heures option 2

Public

Tous les publics à la recherche d'un emploi, motivés par le secteur du sport et de l'animation

Tarif

A partir de 2450€

Préconisations/Niveau

Le candidat au CQP Animateur de Loisir Sportif doit répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation.
1Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat
2-Être titulaire d'une attestation de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation.

3-Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation, et, pour les mineurs, disposer d'une autorisation à suivre la formation délivrée par le responsable légal
4-Présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalables à l'entrée en formation spécifiques à chaque option (validité 4 mois)
5- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'animation d'activités de loisir sportif de moins de 1 an à la date de l'entrée en positionnement

Modalités de suivi et d'évaluation

Contrôle continu des connaissances
Temps d'accompagnement au projet identifié dans le parcours
Livret stagiaire
Certification
Attestation de fin de formation. Relevé de capacité.
Questionnaire de satisfaction fin de formation.

Modalités d'organisation et conditions d'accueil

Avoir complété le dossier d'inscription et envoyé les justificatifs demandés dans les délais impartis.
Formation en continu et présentiel alternant périodes en centre et en entreprise, 35 heures par semaine, du lundi au vendredi, (modalités adaptables en entreprise).
Engagé dans le Programme Régional d'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées de Nouvelle-Aquitaine, chaque site dispose d'un référent handicap qui accompagne le bénéficiaire tout au long de son parcours en mettant en œuvre les compensations et adaptations nécessaires.

Modalités et délais d'accès

Réunion d'information collective.
Tests de positionnement et entretien individuel.

Moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de mise en application en atelier pédagogique et en entreprise.
Supports de cours remis à chaque stagiaire (plateforme ou version papier). Exercices pratiques et interactifs faisant appel à la participation et à l'expérience des participants. Situations basées sur l'analyse du vécu en entreprise.
Equipe pédagogique encadrée par un.e coordinat.eur.rice spécialiste de la discipline

Lieux

SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTES – Gémozac -Périgueux

Contact

Renseignements pédagogiques
Solenn Guignard,
Responsable/Coordinatrice et
Formatrice BPJEPS option APT et
CQP ALS e-mail :
solenn.guignard@irfrep.fr
Tel : 06 79 68 81 74

Renseignements administratifs
Contact.formation@irfrep.fr